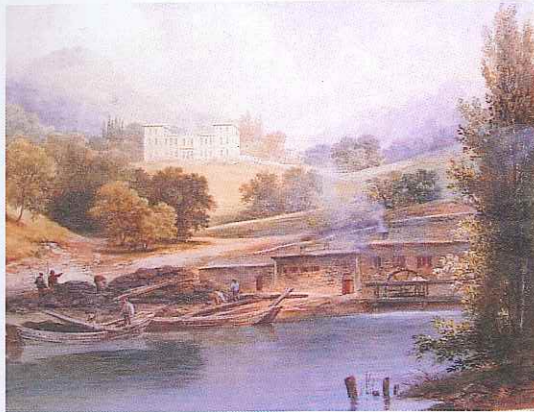




Histoire et Patrimoine

LA MINE D'ASPHALTE DE PYRIMONT



Des gisements de calcaire bitumineux furent découverts sur les communes de Chanay et Surjoux à la fin du XVIII^{ème} siècle par un géomètre de Seyssel » Joseph Marie Secrétan. Une première autorisation d'exploitation lui fut confiée en 1797.

En 1851, le gisement couvrant les communes de Chanay, Surjoux, Challonges et Francens fut exploité par la compagnie des Asphaltes de France.

Une usine de traitement des minerais fut créée en 1821 au lieu dit Pyrimont sur les bords du Rhône, qui fut la seule voie de transport jusqu' à la création de la voie de chemin de fer Lyon- Genève en 1857.

Cette usine a permis l'emploi d'une cinquantaine d'ouvriers (voire jusqu' à 150) venus des villages voisins à une époque difficile. L'asphalte de Surjoux, extrait des calcaires bitumineux s'expédiait alors dans toutes les parties du monde. Avant son application dans les dérivés du pétrole, l'asphalte était utilisé d'abord comme mortier pour la construction et comme matériau d'étanchéité pour les terrasses et bateaux.

A partir de 1850, il fut principalement utilisé pour les revêtements de voies publiques, comme les trottoirs Parisiens des Champs Elysées. Jusqu' en 1970 date de la fermeture définitive de l'usine, la production oscilla entre 9000 et 13000 tonnes d'asphaltes par an. Aujourd' hui, une mine de calcaire bitumineux est encore en exploitation sur le site d Orbagnoux.

Le site de Pyrimont a été complètement demantelé en 2015 par la Compagnie deshouillères de France.

Première édition du programme pédagogique Rivières d'images et fleuves de mots (RIFM)

Du 30 mai au 19 juin 2017, Chanay a accueilli, lors de la fête des rivières sauvages de l'Ain, 14 œuvres au bord de la Dorche.

Près de 300 enfants, de la maternelle au CM2, habitants sur 10 rivières sauvages de France, ont exprimé leurs découvertes au travers d'œuvres plastiques et poétique géantes.

Le mardi 30 mai, un jury de professionnels s'est réuni et a désigné 2 lauréats:

- 1^{er} prix ex-aequo: «Les quinze Haïku de Dorche» de l'école Pierre Borgis de Chanay;

- 1^{er} prix ex-aequo: «La Klee invisible de la Pernaz sauvage» de l'école publique – classique – 01470 Bénonces



Ces œuvres continuent à voyager au fil des Rivières Sauvages et ailleurs. Elles sont exposées à l'Hotel du Département de l'Ain, à l'Agence de l'eau, sur différents sites Rivières Sauvages: Gioune en Creuse et Grande Leyre dans les Landes.

Une nouvelle édition RIFM-Rivières Sauvages a été lancée dès septembre dernier pour l'année 2018, à destination des enfants de la maternelle au Collège.

La Dorche a été reconnue "Espace Naturel Sensible" par le Département de l'Ain en 2016. Elle a été labellisée «Site Rivières Sauvages» la même année et son programme d'actions correspond au programme Rivière Sauvages prévu sur 4 ans.



Conception & Production: Ticky Monreosso

LE CHANERU

DECEMBRE 2017

LE MOT DU MAIRE



OU LES MAUX DU MAIRE ?

Une année se termine et arrive l'époque des cadeaux, cadeaux fiscaux pour certains et cadeaux empoisonnés pour le contribuable et retraité moyen comme pour la commune moyenne.

«Qui ne dit mot consent» dit le proverbe, et ce n'est pas dans ma nature, donc je n'aurais pas de mots assez forts pour exprimer ma colère devant l'injustice de l'Etat vis à vis des petites communes sans autres ressources que la dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et les revenus issus des trois taxes (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti).

En effet, depuis 6 ans la DGF connaît une baisse régulière, la dotation de 100000 Euros en 2012 est passée à 68000 en 2016. En revanche, la commune de Chanay alimente un fonds destiné à compenser la perte de la taxe professionnelle des communes qui en bénéficiaient. Ce prélèvement annoncé dégressif est en constante augmentation (43000 € en 2012 et 47000 € en 2016).

La commune alimente également un fonds destiné à aider les communes les plus pauvres (1300€ en 2012 et 15000€ en 2016). Aujourd'hui, c'est près de 100000 € de revenus en moins soit le 6^{ème} de notre budget de fonctionnement.

Par ailleurs, on pensait que les zones constructibles définies au PLU pouvaient nous apporter quelques taxes d'Habitations ...trop tard on nous la supprime. Alors, faut-il aussi supprimer, par déduction, les services que nous avons eu tant de peine à organiser et à financer. ?

La cantine, l'accueil du périscolaire, l'ouverture journalière des services de la mairie, la poste, l'astreinte H 24 des agents techniques sur le réseau d'eau ...etc.

La nouvelle salle communale que la réglementation sur l'accessibilité nous imposait sera-t-elle le dernier investissement de ce mandat ? La question est posée si rien ne change.

Vous comprendrez que tous ces maux conditionnent le constat et la réflexion de nos conseillers et du maire sur la fragilité de notre institution. Alors quelles perspectives pour 2018 - 2020 ?

Nous sommes conscients de la nécessité d'une transformation, mais dans quelles conditions ?

Deux scénarios semblent se présenter à nous :

1- Renforcer la mutualisation des services avec l'échelon intercommunal ;

2- Réfléchir avec nos voisins sur l'évolution de certains périmètres communaux.

Il nous faut définir une vision claire de la place de la commune au sein de l'intercommunalité.

Je vous souhaite avec tout le conseil municipal, de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Yvon Bachelet,

1^{er} Adjoint au Maire

QUELLES PERSPECTIVES D'ICI 2020

La commune de Chanay a vécu de profondes mutations depuis quelques années :

Elle a adhéré à la CCPB en 2010, rejoint le Canton de Bellegarde en 2015 et changé d'Arrondissement au 1^{er} janvier 2017.

Malgré les "maux" du maire, Chanay saura accompagner et s'adapter à toutes les évolutions qui seraient nécessaires et qui permettraient de converger à la fois vers une meilleure prise en compte des besoins de nos populations et une rationalisation de nos structures.

Cela sans pour autant dénaturer l'identité de la commune à laquelle nous sommes tous attachés :

- Chanay, restera une position géographique privilégiée au cœur du Val du haut Rhône, qui a permis depuis plus d'un siècle de développer des activités de tradition sociale, médicale, et touristique,

- Chanay, conservera son patrimoine naturel unique : de vastes espaces pastoraux, plus de 800 ha de forêt, et la rivière de la Dorche labellisée « rivière sauvage » en 2016,

- Chanay, ne reniera rien de son passé dont les vestiges nous font traverser les âges depuis l'époque où la voie gallo-romaine qui reliait la Michaille à la Chautagne traversait Chanay.

Par Elisabeth Jeambenoit



Comme chaque année, fin septembre, le Sou des écoles de Chanay a tenu son Assemblée Générale pendant laquelle s'effectue le bilan de l'année écoulée. Cette année, le bureau sortant peut se féliciter d'un bilan positif tant sur le plan moral que financier. Les recettes de l'année 2016/2017 ont doublé par rapport à l'année précédente. Les activités proposées ont été d'une grande diversité et ont permis de réaliser un grand nombre de projets au sein de l'école ; sorties ski et piscine, spectacle de marionnettes pour les cycles 2 et 3 et enfin financement d'une partie du voyage de fin d'année au Parc des Oiseaux, le reste ayant été pris en charge par la mairie. A l'issue de cette réunion, une nouvelle équipe s'est constituée qui, dès la semaine suivante, s'est retrouvée pour réfléchir sur les projets.

La nouvelle équipe continuera à soutenir les sorties habituelles mais d'ores et déjà, elle s'est fixé un but ambitieux, aider financièrement les enseignantes à l'organisation d'une classe de mer dont la première édition aurait lieu en 2018/2019. Classe de mer à laquelle pourrait participer chaque enfant de l'école de Chanay au moins une fois dans sa scolarité.

Mais savez-vous que ces parents dynamiques qu'il faut remercier pour leur bénévolat se situent dans une longue tradition laïque et républicaine ?

Savez-vous d'où vient cette appellation de «Sou des écoles laïques» qui nous paraît sans doute un peu vieillie aujourd'hui, alors que désormais, seuls des euros circulent dans notre porte-monnaie ?

Le sou des écoles laïques, est né à la fin du 19^{ème} siècle alors que l'école publique n'existe pas encore et que la bataille fait rage en France autour de sa création. Une campagne citoyenne menée par Jean Macé, un de ses défenseurs, est lancée en 1872. Elle est nommée «Le Sou contre l'ignorance»; les citoyens sont invités par voie de pétition à réclamer l'instruction laïque et obligatoire et à appuyer leur signature par le versement d'un Sou symbolique.

Après l'instauration, grâce aux lois de 1881 et 1882, de l'enseignement primaire gratuit laïque et obligatoire, la tradition s'est maintenue. Dans le cadre du vote de ces lois, «Les sous des écoles Laïques» ont été fondés à l'initiative des citoyens pour favoriser la fréquentation scolaire en fournissant aux enfants pauvres des fournitures, des vêtements et même parfois de la nourriture.

Même si aujourd'hui le rôle du «SOU» a évolué, la collectivité locale assurant le coût de la scolarité, cette association demeure importante dans la mesure où elle contribue, dans le cadre d'une école ouverte à tous, à la réalisation de projets scolaires qui, sans elle, ne pourraient voir le jour.

Cette association, qui a traversé le 20^{ème} siècle, témoigne, aujourd'hui encore, d'une réelle solidarité citoyenne qui est l'affaire de chacun.

NOUVEAU BUREAU

Co-présidentes : *Mélanie Adam, Sylvie Dagrón*
Co-secrétaires : *Lucie Jouhaut, Emilie Pin*
Co-trésorières : *Alice Brunet, Séverine Picot*

BUREAU SORTANT

Présidente : *Céline Forrat*, Co-présidente : *Mélanie Adam*
Co-trésorières : *Magaly Olivet, Aurélie Okmen*
Co-secrétaires : *Lucie Jouhaut, Coralie Ménar*

PAELLA DU 11 NOVEMBRE 2017



16 décembre 2017 : Marché de Noël ouvert à tous les exposants qui le désirent à partir de 9 h le matin, En parallèle avec la fête de l'école à partir de 11h, suivie d'un apéro.

VENTE DE FROMAGES

Afin de financer les activités de nos enfants, le Sou des écoles vous propose une vente de fromage en provenance de la fromagerie Gojon pour le comté de Pyrimont, le bleu de Gex et le Morbier, et de la Fromagerie Chabert pour l'abondance, le fromage à raclette, le reblochon, la tomme de Savoie et le beurre.

Contact : Lucie Jouhaut au 06.82.64.81.16.



FLASH - INFO

AGENDA DU VILLAGE

10 décembre :
Sainte Barbe à Chanay à partir de 10h 30

14 décembre :
Repas des Anciens à 12h

27 Janvier 2018 :
Voeux du Maire à 11h

- Le PLU de Chanay a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de la CCPB lors de sa séance du 28 septembre 2017.

- Le Samedi 22 octobre 2017, en présence des associations, le maire a présenté la commune à une vingtaine de nouveaux arrivants;

- Dans le cadre des activités périscolaires, Pirouette et compagnie a proposé aux enfants une activité autour de la haie sauvage qui sera suivie d'une exposition à la bibliothèque de Chanay.

- Point d'orgue de l'activité : la plantation d'une mini haie au lavoir de Contamine.

SOUTIEN SCOLAIRE
Français - Maths

L'Association Pirouette & Compagnie organise des cours de soutien scolaire gratuits pour tous les élèves de Chanay, de la 6^{ème} à la Terminale, tous les mercredis en périodes scolaires, à partir de 16 heures.

Renseignements : Mairie Chanay

ATTENTION - ENFANTS

Nous attirons votre attention sur la limitation de vitesse de circulation dans le village. Les routes sont étroites, les enfants non accompagnés et les piétons y sont très souvent présents.

Vivre Ensemble

Théâtre



VILLAGE EN FETES



Fête de la musique



Epreuves de force, Avec Morgan Aste



OLGA GIVERNET

Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Ain, a visité le GAEC sur Charix, vendredi 17 Novembre.



CCAS

Voyage à Genève, 25 mai; vente des roses, 27 mai; et concours de pétanque, 5 août 2017.

BOITE AUX LIVRES
Par le Conseil Municipal des Jeunes



EXPO-BIBLIO



11 NOVEMBRE

4 décembre 2017 à 11h : Dans le cadre de l'opération «Premières Pages » la bibliothèque recevra le spectacle de deux conteuses, «Les mémés parlent aux bébés ».



VOTRE JOURNAL

Le comité de rédaction du Chaneriu recherche tout document relatif à l'histoire et au patrimoine de la commune : portraits, initiatives menées par les Chaneruis et savoir faire... photos, cartes postales, timbres, courriers privés, témoignages écrits ou oraux etc.
Contact : Mairie Chanay

MAIRIE DE CHANAY

Sécrotariat de Mairie,
Route de Seyssel, 01420 Chanay
Tél: 04 50 59 50 38
Crl : chanay.commune@wanadoo.fr
<http://www.mairie-chanay.fr>